

PÉTANQUE

La Pétanque Poitevine en tête du Trophée « Centre-Presse - Chocolat Poulaïn »

Après le deuxième classement du trophée Centre-Presse - Ricard - Chocolat Poulaïn, les positions sont pratiquement inchangées, les quatre premières sociétés classées restant dans l'ordre, seuls Les Rocs-Bel-Air et Linazay faisaient une remontée spectaculaire pour se classer à la cinquième et sixième place.

Voici comment s'établissent les classements.

Pétanque Poitevine : Chailloux 12, Raude 12, 24 ;

Pétanque Châtelleraudaise : Andrault 6, Ribardiére (C) 10, Gavallet (J) 6 22 ;

Linazay : Auvin 6, Chauveau (C) 8, Auvin (J) 6, 20 ;

Les Rocs-Bel-Air : Monteil (C) 3, Chaffier 8, David 4, 20 ;

Saint-Savin : Brouard 10, Metivier (J) 6, Boutillet 2, 18 ;

Antran : Michaud (C) 12, Pre-dot 2, Lépine 2, 16 ;

Stade Poitevin : Micaud 6, Decourt 6, 12 ;

Chauvigny : Pagenaud (J) 8, Maillet 4, 12 ;

Châteauneuf : Andrault (J) 8, Martinez 2, Feneant 2, 12 ;

Montmidi : Cardinale 6, Etienne 4, 10 ;

Le Grand-Breuil : Delage 4, Perrier 4, 8 ;

Saint-Martin : Moreau (J) 8, 8 ;

A.P. Herriot : Aucher (J) 6, 6 ;

L'Isle-Jourdain : Morillon 4, 4 ;

Civray : Touron 4, 4 ;

A.S.P.T.T. : François 2, Martin 2, 4.

Classement général (après tête à tête et triplettes). — Pétanque Poitevine 61 ; Pétanque Châtelleraudaise 56 ; Montmidi 42 ; Antran 39 ; Les Rocs-Bel-Air 35 ; Linazay 34 ; Civray 26 ; A.S.P.T.T. 26 ; Châteauneuf 26 ; L'Isle-Jourdain 25 ; Chauvigny 22 ; Stade Poitevin 19 ; Saint-Savin 18 ; Saint-Martin 16 ; Le Grand-Breuil 10 ; A.P. Herriot 6 ; Lussac 4 ; Vendeuvre 2.

Châteauneuf maître chez lui

Pour son deuxième concours de l'année, l'Amicale Pétanque de Châteauneuf avait choisi de remettre en jeu le Challenge Machard. Ce concours qui se déroulait en semi-nocturne connut un beau succès puisque 48 triplettes du département se retrouvaient place Ferdinand-Buisson.

Voici les résultats :

Quart de finale général : Chas-report bat Croisé ; Cabanou bat Lasniers ; Martinez bat Hilaire ; Martinière bat Francerie.

Demi-finale : Martinez bat Cabanou et Martinière bat Chasseport.

Deux triplettes de Châteauneuf se retrouvaient donc en finale pour se disputer le challenge.

Quart de consolante : Bezeau bat Charpentier ; Texier bat Maître ; Osès bat Bernard ; Charles bat Gaultier.

Demi-finale : Charles bat Bezeau et Texier bat Osès.

En finale, la coupe MM. De court était gagnée par la triplette Texier de Chauvigny devant la triplette Charles de Châteauneuf.

La coupe du complémentaire était gagnée par la triplette Deschamps de Roc-Bel-Air qui battait la triplette Delugre de Châteauneuf.

Le Challenge Prestige

Ce classement est arrêté à la date du 11 juin 1972, jour du championnat de la Vienne en doublette.

Tous les concours sont enregistrés. Un seul résultat manque, celui du 22 mai : concours de Verrières.

Nous rappelons la cotation : championnat de la Vienne, concours du comité, concours à 1 000 F. et plus : vainqueur de la finale : 4 points ; perdant de la finale : 2 points. Pour les autres concours : vainqueur, 3 points et perdant, 1 point.

CLASSEMENT. — 1. Châteauneuf, 15 points ; 2. Civray, 14 points ; 3. Rocs Bel-Air, 11 points ; 4. Antran, 10 points ; 5. Montmidi, 9 points ; 6. L'Isle-Jourdain, 5 ; 7. Pétanque Châtelleraudaise, 4 ; Stade Poitevin, 4 ; Chauvigny, 4 ; Pétanque Poitevine, 4 ; 11. La Roche-Poisy, 3 ; Saint-Martin, 3 ; Targé, 3 ; 14. Saint-Savin, 2 ; 15. Herriot, 1 ; P.T.T. Poitiers, 1.

Il faut un minimum de 32 équipes pour que les concours soient retenus pour le classement.